

**UNE INFORMATION
FACILEMENT
COMPREHENSIBLE
ET NEUTRE SUR LES
VOTATIONS**



easyvote

**PRESENTATION
DU PROJET**

Le projet easyvote

Les jeunes citoyens, jusqu'à 25 ans, participent moins aux votations et élections que les citoyens plus âgés. Pour changer cette situation, la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) a lancé le projet **easyvote**, afin d'informer et de mobiliser les jeunes en vue des votations et élections fédérales et cantonales.

La brochure d'aide à la votation **easyvote** informe de manière simple, compréhensible et politiquement neutre au sujet des objets de votation. Les textes sont rédigés par des jeunes pour les jeunes sur la base des documents officiels.

LES BUTS DE LA BROCHURE EASYVOTE

- Les jeunes de 18 à 25 ans participent aux votations et élections fédérales et cantonales.
- Les jeunes sont motivés et prennent une part active à la création de leur avenir.
- Sont produites, pour chaque objet de votation cantonal et fédéral, des informations correctes, politiquement neutres et facilement compréhensibles.
- Les lecteurs et lectrices comprennent les objets de votation.
- Le projet est conduit et réalisé en majorité par des jeunes.
- La préparation des brochures permet à des jeunes d'échanger sur les objets de votation.

UNE ETUDE MONTRE L'INTERET D'EASYVOTE

Le centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS) a publié en 2012 l'étude CH@YOUPART sur la participation politique des jeunes suisses (www.unil.ch/fors). Cette étude explique que les années de 18 à 25 ans sont à ce titre décisives, qu'avec des contenus sous forme simple et claire, il est possible d'atteindre des franges plus importantes de jeunes adultes, et qu'un moyen concret pour augmenter le niveau de connaissances politiques est de donner accès à tous les jeunes adultes à la brochure **easyvote**.

ORGANISATION RESPONSABLE ET PARTENAIRES

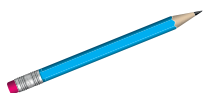
easyvote est un projet de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ (www.fspj.ch). Il bénéficie de l'expérience, des réseaux ainsi que du cadre institutionnel et professionnel de la FSPJ.

Le projet est financé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et des fondations privées. La production des brochures est financée par les abonnements souscrits par les communes et les écoles.

Comment sont réalisées les brochures easyvote

Le contenu des brochures est réalisé essentiellement par des jeunes bénévoles âgés entre 14 et 30 ans de différentes formations ou professions. Les contenus sont produits en respectant un processus bien établi, auquel participent de nombreux jeunes.

Participe toi aussi à une des tâches de réalisation:



Rédaction

Pour chaque objet, les informations officielles sont résumées et simplifiées par des jeunes rédacteurs.



Comité de neutralité

Chaque texte est ensuite examiné et retravaillé en commun afin qu'il soit parfaitement neutre et correct.



Simplification

Le texte est vérifié afin qu'il soit facilement compréhensible. Les termes et phrases complexes sont modifiés.



Orthographe

Les dernières fautes de grammaire et d'orthographe sont corrigées. La dernière vérification est faite par deux responsables selon le principe «quatre yeux valent mieux que deux».

TOI AUSSI PARTICIPE!

Si tu as envie d'écrire, de donner ton avis sur les textes, aider à les corriger et les simplifier, n'hésite pas à prendre contact avec nous, écris-nous un email à info@easyvote.ch. De plus, nous cherchons toujours des jeunes pour nous aider à faire connaître **easyvote** dans les cantons et les communes.



Communes et écoles: comment participer

Grâce aux brochures **easyvote**, vous avez la possibilité d'encourager la participation politique. Offrez aux jeunes citoyens de votre commune ou aux jeunes de votre école la brochure **easyvote** qui est neutre, facilement compréhensible et qui paraît systématiquement à chaque votation cantonale et fédérale.

POUR LES COMMUNES

Toutes les communes, indépendamment de leur taille ou de leur région linguistique, peuvent participer au projet **easyvote**. Libre à vous de choisir le groupe d'âge auquel vous désirez offrir la brochure. Nous vous conseillons néanmoins de faire parvenir la brochure à tous les jeunes en âge de voter, de 18 à 25 ans.

Vous avez le choix entre deux modalités d'envoi différentes

▪ Envoi par l'imprimerie

Vous nous envoyez deux fois par an les adresses de votre groupe cible. Les données seront traitées de façon strictement confidentielle sous le régime de protection des données. Les jeunes citoyens recevront les brochures directement chez eux, quatre semaines avant le délai de dépôt des bulletins de vote. Cette offre coûte CHF 5.- par jeune citoyen et par année (frais d'envoi inclus).

▪ Envoi directement par les communes

Vous nous transmettez deux fois par an le nombre de brochures que vous souhaitez commander. Vous recevrez ensuite la livraison à l'adresse souhaitée, au plus tard cinq semaines avant le scrutin (38 jours). Par jeune et par année cette offre coûte CHF 2.90 (frais d'envoi du paquet non inclus).

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez une solution individuelle particulière pour votre commune. Les grandes communes qui commandent plus de 1'500 abonnements peuvent bénéficier d'une remise.

PROTECTION DES DONNEES

Nous considérons la protection des données de façon très sérieuse, c'est pourquoi nous travaillons avec des spécialistes, notamment des employés de la Confédération responsables de la protection des données.

POUR LES ECOLES

De plus en plus d'écoles commandent les brochures **easyvote** pour leurs écoliers et écolières. Elle est idéale dans le cadre de l'enseignement, de cours d'éducation à la citoyenneté notamment, et peut servir de document pour thématiser les élections et votations en général. Grâce à **easyvote**, les écoliers constatent que la politique n'est pas si compliquée à comprendre et traite de thèmes qui nous concernent tous.

Par brochure et par année, vous payez CHF 2.90 (frais d'envoi du paquet exclus). La brochure vous parviendra directement 5 semaines avant le jour de votation.

COMMENT PASSER COMMANDE

Visitez notre site www.easyvote.ch et commandez directement les brochures qui vous intéressent.

DONS ET PARRAINAGES

Soutenez le projet en y participant financièrement. Vous permettez ainsi au projet de se développer et d'offrir dans le futur à de nombreux jeunes la possibilité de profiter de l'aide à la votation. Vous pouvez par ailleurs volontiers remercier les participants bénévoles, par un cadeau, pour leur travail utile et important.

ABONNEMENT INDIVIDUEL

La brochure **easyvote** est également disponible sous forme d'abonnement individuel (CHF 15.- par année, frais d'envoi inclus) Commandez de façon rapide et simple votre propre brochure sur le site www.easyvote.ch.

POURQUOI UNE BROCHURE PAPIER?

Lorsque les jeunes reçoivent la brochure papier, ils se rendent compte de la possibilité d'émettre leur avis et se sentent directement concernés par le message émis. Lors de sondages, il est apparu clairement que les jeunes apprécient d'avoir à disposition une version papier des documents **easyvote**.

La version papier est plébiscitée. En effet, combien de fois consultez-vous des sites internet sur des sujets auxquels vous n'êtes pas déjà intéressés? En outre, combien de temps faut-il pour supprimer un email impersonnel?



Exemple d'objet de votation: « 6 semaines de

COMMENT SE PRESENTENT LES TEXTES EASYVOTE?

Les textes sont toujours construits ainsi :

- But
- Situation actuelle
- Qu'est ce qui changerait?
- L'avis des autorités
- Arguments pour et contre
- Info-box

Initiative populaire fédérale « 6 semaines de vacances pour tous »

Initiative des vacances

NATIONAL

SITUATION ACTUELLE

Bien que l'économie suisse soit devenue plus productive au cours des 20 dernières années, le nombre légal de semaines de vacances n'a pas changé. Tous les travailleurs ont actuellement droit à quatre semaines de vacances payées par année. Tous les travailleurs en dessous de 20 ans ont droit quant à eux à cinq semaines. Beaucoup d'employeurs accordent cependant déjà un nombre supérieur de semaines de vacances à celui prévu par la loi.

QU'EST CE QUI CHANGERAIT?

Tous les travailleurs obtiennent au minimum six semaines de vacances par année. Les employeurs peuvent également accorder plus de vacances s'ils le souhaitent. La transition de l'ancien régime de vacances au nouveau se fait progressivement. En 2013, les travailleurs ont droit à cinq semaines de vacances au minimum. Ensuite, le nombre minimal de jours de vacances croît de un jour par année pour atteindre un total de six semaines après 6 ans. L'initiative est ainsi appliquée six ans après son acceptation et tous les travailleurs obtiennent six semaines de vacances payées par année. Au total, les coûts salariaux augmentent.

BUT

L'initiative requiert que tous les travailleurs aient droit au minimum à six semaines de vacances payées par année.

vacances pour tous »

Pour assurer la qualité du contenu, les collaborateurs travaillent toujours avec des listes de critères détaillés. Par exemple, vous voyez ci-dessous la présentation d'un objet soumis au scrutin populaire le 11 mars 2012.

Vous trouverez toutes les brochures et tous les documents **easyvote** parus à ce jour sur le site www.easyvote.ch.

A PROPOS DES INITIATIVES POPULAIRES FEDERALES

Les citoyens suisses peuvent demander une modification de la Constitution fédérale en proposant une initiative populaire. Cette initiative doit d'abord récolter un minimum de 100'000 signatures dans un délai de 18 mois. Ensuite, une fois les signatures réunies, le peuple est appelé à se prononcer à son sujet.



ARGUMENTS POUR

- Les travailleurs ont plus de temps à disposition pour le repos, pour leur famille ou pour s'engager bénévolement.
- Au cours des dernières années la charge de travail s'est considérablement accrue. Elle serait ainsi réduite.
- Les travailleurs seraient en meilleure santé. Les coûts de la santé pourraient être réduits (ils s'élèvent aujourd'hui à 10 milliards de francs).
- Les travailleurs recevraient ainsi leur part de l'augmentation de la productivité des 20 dernières années.



ARGUMENTS CONTRE

- La compétitivité de la Suisse serait diminuée à cause de l'augmentation des coûts salariaux.
- Il existe un risque que les travailleurs doivent travailler plus chaque jour ou voient leur salaire diminuer.
- Les employeurs verraient leur marge de manœuvre réduite pour répondre aux demandes particulières de leurs collaborateurs (dates des vacances).
- La législation actuelle a prouvé son efficacité, il n'est pas utile de la modifier.



CONSEIL NATIONAL contre (61 oui, 122 non, 2 abstentions)
CONSEIL DES ETATS contre (10 oui, 32 non, 0 abstention)
CONSEIL FÉDÉRAL contre

Contact

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ
easyvote
Im Passepartout-ch
Sandstrasse 5
3302 Moosseedorf

www.easyvote.ch
info@easyvote.ch

Organisme responsable

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ

**Le projet easyvote est conduit en partenariat avec
les Parlements des Jeunes membres de la FSPJ.**

Avec leur soutien

Fondation Ernst Göhner
Fondation Mercator Suisse
Fondation AVINA
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Impression

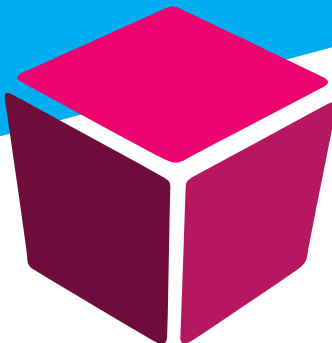
www.jordibelp.ch

Graphisme

Silvan Hostettler



DSJ | FSPJ | FSPG
Dachverband Schweizer Jugendparlamente
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani



AVINA STIFTUNG

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV



**STIFTUNG
Mercator
Schweiz**
ERNST GÖHNER STIFTUNG

www.easyvote.ch

